



# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Dossier complet le : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

N° d'enregistrement : \_\_\_\_\_

### 1 Intitulé du projet

Construction d'un complexe sportif et de loisirs

### 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

\_\_\_\_\_

Prénom(s)

\_\_\_\_\_

#### 2.2 Personne morale

Dénomination

COMMUNE DE VERNOUILLET

Raison sociale

Collectivité territoriale commune

N° SIRET

2 1 2 8 0 4 0 4 1 0 0 0 1 1

Type de société (SA, SCI...)

\_\_\_\_\_

Représentant de la personne morale :  Madame

Monsieur

Nom

STEPHO

Prénom(s)

Damien

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
41°a)	Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus (108 unités).
44°d)	Autres équipements sportifs, culturels ou de loisirs et aménagements associés (Parc urbain).

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui  Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le terrain se situe dans le quartier de la Croix Giboreau, au nord-est de la commune de Vernouillet. Il se compose d'une grande étendue engazonnée et bordée par un large bosquet d'arbres. A proximité directe, on retrouve plusieurs établissements scolaires.

A la croisée de deux axes structurant de la commune, cette situation permet une grande facilité d'accès pour les habitants.

Le bâtiment se compose de trois volumes blancs, de tailles et de hauteurs différentes, aux arrêtes douces et arrondies, s'écartent les uns de autres pour interagir avec les éléments structurants alentours. Ils sont habillés d'un bardage blanc, aux plis aléatoires, qui offre la douceur d'un drapé.

Le plus grand volume, qui abrite la salle multisports principale s'ouvre vers le bosquet au Nord.

Le deuxième, un peu plus bas, s'inscrit dans la trame viaire du quartier. Il accueille la seconde salle multisports.

Le troisième volume, plus petit, est orienté vers le rond-point et le reste de la ville. Le déhanchement de ce volume crée un signal dans le paysage et marque l'entrée de l'équipement. Il abrite le dojo et la salle de danse ainsi que les locaux administratifs.

Les trois boîtes se déploient entre les arbres. Elles sont reliées pas une nappe basse qui abrite un hall d'accueil, le club house et les espaces servant.

#### 4.2 Objectifs du projet

La ville de Vernouillet souhaite faire construire un complexe sportif dans le quartier de la Tabellionne. Composé de trois volumes, il recevra deux salles multisports, une salle de musculation, une salle de boxe, et des espaces annexes consacrées, entre autres, à l'accueil du public de l'ordre de 1119 personnes.

Au-delà de la simple conception d'un équipement public, nous avons désiré composer un paysage et inscrire le futur complexe dans un ensemble cohérent au service de la ville et des riverains. Dans ce contexte, nous avons imaginé un bâtiment simple, aux lignes claires et élégantes, qui agit comme un évènement remarquable dans le paysage, une silhouette qui se distingue discrètement au milieu des arbres.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux sont prévus pour une durée de 18 mois environ.  
Le site sera clos durant la phase travaux.  
Les travaux n'engendrent pas de démolition, le terrain étant vierge de construction.

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Nous avons souhaité inscrire le bâtiment dans une démarche environnementale responsable en cohérence avec le contexte économique de l'opération, en créant un bâtiment simple, fonctionnel, accueillant, dans lequel la lumière naturelle est omniprésente mais contrôlée. Des solutions techniques innovantes et économes en énergie viennent compléter la conception, dans le but d'offrir un équipement thermiquement performant.

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Permis de construire
- Dossier Loi sur l'Eau
- Autorisation de Travaux dans un Établissement Recevant du Public

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Surface cadastrale	19 244 m <sup>2</sup>
Surface projet	10 541 m <sup>2</sup>
Les surfaces imperméabilisées	6 794 m <sup>2</sup>
Les surfaces perméables	3 747 m <sup>2</sup> soit 35,55%
Places de stationnement réalisées	108 unités
Nombre de personnes accueillies	1 119 personnes
Plantation de nouveaux arbres	33

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro : 1, 3 et 5 Voie : Rue Gérard Philippe

Lieu-dit :

Localité : Vernouillet

Code postal : 2 8 5 0 0 BP : Cedex :

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. : 0 1 ° 2 0 , 0 2 " E Lat. : 4 8 ° 4 3 , 5 9 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLU, situé en zone UBb qui englobe les tissus des quartiers à dominante d'habitat individuel et d'équipements sur l'ensemble de la commune.

<sup>i</sup> Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	(Annexe 06)
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement des infrastructures de l'État en Eure-et-Loir (3ème échéance) arrêté au 10 mars 2020. Le projet est situé en dehors du zonage (carte en annexe).
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI de la Blaise pour les communes de Vernouillet et Dreux. Projet hors zonage.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Approuvé par arrêté du 22 mars 2022.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Albien. Cenomanien.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Voir la note de sensibilité environnementale dans le paragraphe Hydrogéologie.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZSC type Habitats : Vallée De l'Eure de Maintenon à Anet et vallons affleurants (FR2400552) située à 1,2 Km du projet (Annexe 07)
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Raccordement sur réseau eau potable qui dessert actuellement les parcelles adjacentes.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les matériaux provenant des déblais seront stockés séparément suivant leur nature, pour réemploi en remblai sur site. Les stockages seront limités en épaisseur à 2.00 m, et seront toujours fait sur des terrains où la stagnation d'eau est impossible. Les travaux de terrassement seront réalisés en équilibre de déblais et remblais sur site. La mise en œuvre se fera par couches successives de 0,30 m soigneusement arrosées et compactées. L'équilibre déblais/remblais est établi grâce à la légère différence de niveaux altimétriques entre la plateforme du bâtiment et les plateforme sous l'emprise des voirie et cheminements qui permet optimiser la gestion des eaux pluviales.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Réseaux existants à proximité immédiate et dimensionnés pour recevoir le projet (EU, AEP).
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Au contraire, création de zones humides avec une noue et pelouses en creux pour temporiser les eaux pluviales.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En phase travaux : Les chantiers de terrassement seront réalisés dans les règles de l'art. Compte tenu de l'éloignement du site Natura 2000 par rapport au projet, les vibrations ne seront pas ressenties.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il s'agit d'un terrain semi-artificialisé type pelouse de foot, dédié à l'activité de loisirs de plein air et sportif.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain d'assiette du projet : - n'est pas soumis aux risques de sismicité (zone 1 très faible) - n'est pas soumis aux risques d'inondation ou de remontée de nappes (très faible) - est exposé à un risque moyen aux retraits gonflements des argiles. Des études de sols sont menées pour caractériser précisément ces risques et de les prendre en compte dans le projet.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet de complexe sportif propose une offre à la fois de substitution et de complément à l'offre d'équipements sportifs existante dans le périmètre direct du site (rayon de moins de 500m). Celui accueillera en substitution à l'existant : Une salle de boxe pour un effectif de 47 personnes en substitution à la maison de quartier, Allée de Cheddar. Une salle multisport 2, pour un effectif de 143 personnes, qui accueillera principalement les groupes scolaires du secteur, qui s'entraînent actuellement dans le gymnase rue des Charmilles à moins de 200 mètres du site de projet. Et en offre complémentaire et donc cumulative de flux potentiels : Une salle de musculation pour un effectif de 41 personnes et une salle multisport pour compétition d'une capacité d'accueil total de 884 personnes (terrain + gradins).  En conclusion, les flux dans le secteur seront équivalents à ceux actuels en considération de la fréquentation en journée par les groupes scolaires et en soirée et période de vacances par les associations.
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'ensemble des équipements techniques sont situés à l'intérieur de l'équipement et la conception du projet permet de traiter les sources sonores potentiellement résiduelles.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La phase travaux du projet pourra générer des vibrations (terrassements, rabotage, compactage). En phase exploitation, le projet n'augmentera pas les vibrations générées par le trafic routier.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les seules émissions seront liées à l'éclairage extérieur (éclairage parking) et seront limitées sur certaines heures. Les dispositions constructives et les modalités d'exploitation de ces éclairages seront conformes à l'Arrêté du 27 décembre 2018 relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eaux usées et eaux pluviales.
Si oui, dans quel milieu ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux usées seront rejetées sur le réseau public existant. Les eaux pluviales seront infiltrées sur la parcelle dans une noue paysagère (notice hydraulique en annexe).

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux usées seront rejetées sur le réseau public existant.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet sera source de déchets en lien avec la fréquentation de l'équipement (principalement des déchets ménagers simple). La compétence revient à l'Agglo du Pays de Dreux. La collecte est prévu une fois par semaine, avec un stockage en interne pendant ce temps. Tri des déchets recyclable, verres et ordures ménagères.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non

Si oui, décrivez lesquelles :

---

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non

Si oui, décrivez lesquelles :

---

---

---

**6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables**

Néant

---

---

**6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).**

La gestion des eaux pluviales du projet privilégiera l'hydraulique douce par un ouvrage d'infiltration paysagé. (L'ensemble des mesures prises en compte pour protéger les biens et personnes face aux inondations seront détaillées dans le DLE).

Les éclairages extérieurs seront de type LED, seront limités et pilotés assurant un éclairage aux horaires d'ouverture.

La majorité des places de parking seront perméables de type pavés drainants.

La toiture recevra des panneaux photovoltaïques (727 panneaux).

---

## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous estimons que le projet devrait être dispensé de l'évaluation environnementale puisque le projet prend place dans le quartier de la Croix Giboreau et est déjà constitué aujourd'hui, autour du projet, de plusieurs établissements scolaires, d'aires de jeux et d'équipements sportifs.

Au contraire, le projet va améliorer l'aspect écologique du secteur en créant des zones humides pour la gestion des eaux pluviales et le développement de la faune et de la flore par la plantations d'arbres (+33 unités par rapport à l'état actuel) et la diversification des espaces verts par rapport à l'état uniforme du terrain actuel.

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Plan de masse du projet	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Notice descriptive	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Carnet Aménagements extérieurs	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Note de sensibilité environnementale	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Carte Plan de Prévention du Bruit de l'Environnement	<input type="checkbox"/>
6	Notice hydraulique	<input type="checkbox"/>

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom STEPHO

Prénom Damien

Qualité du signataire Monsieur Le Maire

À VERNOUILLET

Fait le 1 3 / 1 1 / 2 0 2 3



Signature du (des) demandeur(s)